

Carnet de la quinzaine

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **17 (1929)**

Heft 299

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259645>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

fémînine, Syndicat des typographes, Association genevoise de Femmes universitaires, Union des Institutrices primaires, Ecole Sociale pour Femmes.

M^{lle} Gourd, qui a brillamment présidé cette séance, a présenté un exposé de la situation actuelle et fourni des renseignements précis sur la pétition, son but, son texte, l'organisation et la répartition du travail. La cueillette des signatures à domicile dans une ville de 150.000 habitants constituera certainement la plus grosse tâche du Comité; aussi un plan divisant la ville et la banlieue en 27 secteurs était-il déjà affiché dans la salle, et des listes d'inscription pour toutes les personnes de bonne volonté ont-elles circulé dans les rangs, assurant ainsi un premier noyau nombreux de collaborateurs actifs. Mais il en faudra d'autres encore, et un appel est fait à chacun et à chacune pour s'inscrire au local de l'Association, 22, rue Etienne-Dumont, car sitôt la répartition des collecteurs faite pour chaque secteur et un chef responsable (qui sera bien souvent une « chefesse ») mis à la tête de chacun d'eux, le travail commencera. A la campagne, on organisera des conférences publiques dans chaque commune, à la suite desquelles des signatures seront recueillies et des personnes de confiance groupées, alors qu'en ville il sera plutôt fait des causeries dans des groupements privés, associations, organisations diverses, etc.

Un échange de vues très animé a suivi sur les meilleurs moyens de propagande à employer: brochures, feuilles volantes, timbres-réclame, dépôt de listes dans des magasins, articles de presse, etc., etc. Il a été décidé de placer à la tête du grand Comité d'action un Bureau Exécutif composé de quelques membres du Comité de l'Association pour le Suffrage, et d'un délégué par Société adhérente. Pour ne pas perdre de temps, ce Bureau va se mettre à l'œuvre immédiatement, bien que sa composition ne puisse pas être encore définitive, avant que d'autres Associations aient fait connaître leur réponse. Et la séance a été levée dans une atmosphère d'entrain et de bonne volonté générale, qui est du meilleur augure.

M. F.

DANS LE CANTON DE VAUD.

Mercredi 9 janvier, au Foyer féminin, à Lausanne, s'est tenue la séance constitutive du Comité vaudois qui s'occupera de la pétition en faveur du suffrage féminin. L'assemblée, présidée par M^{lle} Lucy Dutoit, était fort nombreuse. Seul le parti socialiste avait envoyé une importante délégation composée de trois députés et de femmes socialistes, tant d'Yverdon que de Lausanne; les partis bourgeois brillaient par leur absence; le parti radical, le parti agraire n'avaient même pas répondu. Assistaient à la réunion des représentants de nombreuses sections du Suffrage féminin vaudois, de *Pro Familia*, de la Société pédagogique vaudoise, de la Société vaudoise des Maîtres secondaires, des Samaritaines, des Femmes abstinentes, des Amies de la Jeune Fille, des Unions chrétiennes de Jeunes Filles, de la Section vaudoise des Femmes peintres et sculpteurs, de l'Association des femmes de pasteurs de l'Eglise nationale vaudoise, de la Société pour le relèvement de la moralité, du Personnel administratif des C. F. F., de l'Association lausannoise pour la Société des Nations, de l'Association des Médecins lausannois, de la Fédération des socialistes-chrétiens, etc.

M^{lle} Dutoit a donné connaissance de précieux encouragements reçus et cité une lettre où M^{me} le Dr Olivier, en faisant parvenir un don de 25 fr., écrit qu'il y a trente ans qu'elle attend que la femme suisse, munie de son bulletin de vote, puisse lutter plus efficacement contre la tuberculose. M^{lle} Antoinette Quinche, avocate à Lausanne, membre du Comité suisse, a présenté un rapide historique de la pétition.

Diverses Associations n'ayant pas encore pu donner leur adhésion, les Comités vaudois seront constitués d'ici à la fin du mois; il y en aura deux: un Comité de patronage, dont M^{me} Girardet-Vielle a été acclamée présidente d'honneur; un Comité d'action, dont feront partie les représentants des sections du suffrage, des Sociétés ayant donné leur adhésion, et diverses personnalités. La présidente de ce Comité est M^{lle} A. Quinche; son étude, rue du Lion d'Or, 2 bis,

à Lausanne, sera le siège social du Comité vaudois. Un budget a été adopté avec un total de dépenses de 3000 francs; quant aux recettes, c'est le mystère; l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin possède dans ce but un fonds qui atteint 500 fr.; on espère des dons; on sait qu'on peut compter sur la générosité des membres des Associations participant au mouvement. Un intéressant échange de vues a suivi sur la façon d'intensifier la propagande et de recueillir le plus grand nombre possible de signatures.

S. B.

DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL.

Sur l'initiative du Comité de l'Association cantonale neuchâteloise pour le Suffrage féminin, a eu lieu, le 12 janvier, à Neuchâtel une séance en vue de constituer un Comité d'action pour la pétition suffragiste suisse. Elle comprenait des représentants des groupes suffragistes du canton, de l'Union chrétienne des jeunes gens, des Femmes Universitaires et du Parti socialiste. Sans engager leur Société, les Amies de la Jeune Fille avaient envoyé une déléguée, et les Femmes abstinentes, ainsi que l'Union féminine des Arts décoratifs, ont promis leur concours. L'Assemblée a nommé un Comité d'action de 17 membres choisis dans les différentes régions du canton, et un Bureau de 8 membres: M^{me} Porret (Neuchâtel), présidente; M^{me} Wasserfallen (La Chaux-de-Fonds), 1^{re} vice-présidente; M. Durand (Saint-Aubin), 2^{me} vice-président; M^{lle} Clerc, M. E.-P. Graber, M^{me} Junod, M^{me} Perrenoud, M^{lle} Thiébaud.

Le Comité s'occupera premièrement de chercher l'appui de personnes en vue qui veuillent bien signer le manifeste qui sera distribué dans tous les ménages. Il s'assurera aussi, dans chaque commune, des collaborateurs qui iront de maison en maison recueillir les signatures. Les dépenses, évaluées à 1000 fr. environ, nécessitent un appel de fonds, et dès aujourd'hui, le Comité recevra avec reconnaissance les dons qu'il sollicite d'une façon pressante, et que les amis du suffrage pourront déposer au compte de chèques postaux N^o IV. 1582 de l'A. C. N. S. F.

E. P.

N. D. L. R. Nous serons très heureuses de publier à cette place toutes les nouvelles concernant cette pétition que voudront bien nous communiquer les groupements et Comités qui, à travers la Suisse, participent à ce travail.

Garnet de la Quinzaine

Dimanche 20 janvier:

GENÈVE: Salle Centrale, 20 h. 30. *In Memoriam*, séance à la mémoire d'Alfred de Meuron. Divers orateurs et oratrices. Chœurs.

Mercredi 23 janvier:

GENÈVE: Athénée, 20 h. 30, Association genevoise de Femmes universitaires: *L'activité d'un médecin missionnaire aux Indes*, causerie de M^{lle} le Dr Eva Lombard, médecin à Udipi. (Séance réservée aux membres.)

Jeu di 24 janvier:

GENÈVE: Maison de paroisse des Eaux-Vives: *Il était trois jeunes filles...* film présenté sous les auspices des Amies de la Jeune Fille. Causerie par M^{lle} Hélène Naville.

Samedi 26 janvier:

BERNE: Séance par convocation du Bureau du Comité d'action pour la pétition fédérale en faveur du suffrage féminin.

Dimanche 27 janvier:

BERNE: Séance par convocation du Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage féminin.

Lundi 28 janvier:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Assemblée générale annuelle: 1. Rapport financier; 2. *Quelques activités de l'Union*; 3. Communications; 4. *Maisons et appartements modèles à bon marché*, causerie par M^{me} E. Rudolf.

Mardi 29 janvier:

GENÈVE: Groupe de Femmes socialistes, restaurant du Grutli, 21, rue de Chantepoulet: *L'exploitation de la femme: comment y remédier?* causerie publique par M. Ch. Rosselet, conseiller national.

VERSOIX (canton de Genève), Salle de réunions: *Il était trois jeunes filles...* film présenté sous les auspices des Amies de la Jeune Fille. Causerie par M^{lle} Hélène Naville.

Jeu di 31 janvier:

DARDAGNY (Canton de Genève), Temple: *Il était trois jeunes filles...* (Voir ci-dessus).

Vendredi 1^{er} février:

LAUSANNE: Association pour le Suffrage féminin, Foyer féminin, 26, rue de Bourg, 20 h. 30, séance mensuelle, publique et gratuite: *A propos de féminisme international*, causerie par M^{lle} Emilie Gourd.

MAISON DU VIEUX

Martheray, 22 LAUSANNE Téléph. : 29-106

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers **encore utilisables**, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N^o 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu : *chèque postal II. 1353*. — Cordial merci aux généreux donateurs.